

report	3.095
<u>Lot numéro 112 -</u> Au premier étage, escalier 1, un studio numéro 10, comprenant : - Entrée, dégagement, placard, salle de bains water-closet, cuisine, une salle de sé- jour, une terrasse avec jardinière, Et les quatre cent vingt/cent millièmes des parties communes générales, ci	420
<u>Lot numéro 113 -</u> Au premier étage, escalier 1, un studio numéro 11, comprenant : - Cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les trois cent quatre vingt dix neuf/ cent millièmes des parties communes générales, ci	399
<u>Lot numéro 114 -</u> Au premier étage, escalier 1, un studio numéro 12, comprenant : - Entrée, cuisine, salle de bains wa- ter-closet, rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les quatre cent quarante et un/cent millièmes des parties communes générales, ci .	441
<u>Lot numéro 115 -</u> Au premier étage, escalier 1, un studio numéro 13, comprenant : - Entrée, cuisine, salle de bains wa- ter-closet, dégagement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les quatre cent soixante deux/cent millièmes des parties communes générales, ci .	462
à reporter	4.817

réport..... 4.817

Lot numéro 116 -

Au premier étage, escalier 1, un studio
numéro 14, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains wa-
ter-closet, placard, une salle de séjour, une
terrasse avec jardinière,

Et les trois cent quatre vingt dix neuf/
cent millièmes des parties communes générales,
ci.....

399

Lot numéro 117 -

Au deuxième étage, escalier 1,

- Un emplacement de voiture numéro 134,

Et les vingt neuf/cent millièmes des
parties communes générales, ci.....

29

Lot numéro 118 -

Au deuxième étage, escalier 1,

- Un emplacement de voiture numéro 161,

Et les quarante deux/cent millièmes des
parties communes générales, ci.....

42

Lot numéro 119 -

Au deuxième étage, escalier 1,

- Un emplacement de voiture numéro 149,

Et les vingt neuf/cent millièmes des
parties communes générales, ci.....

29

Lot numéro 120 -

Au deuxième étage, escalier 1,

- Un emplacement de voiture numéro 148,

Et les vingt neuf/cent millièmes des
parties communes générales, ci.....

29

Lot numéro 121 -

Au deuxième étage, escalier 2,

à reporter 5.345

report	5.345
- Un emplacement de voiture numéro 147, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 122 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un emplacement de moto numéro 7, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 123 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un emplacement de moto numéro 8, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 124 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un emplacement de voiture numéro 146, Et les soixante sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	67
<u>Lot numéro 125 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un emplacement de voiture numéro 145, Et les soixante sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	67
<u>Lot numéro 126 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un emplacement de voiture numéro 144, Et les soixante sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	67
<u>Lot numéro 127 -</u> Au deuxième étage, escalier 2,	
à reporter	5.620

report	5.620
- Un emplacement de voiture numéro 143, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 128 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un emplacement de voiture numéro 142, Et les vingt et un/cent millièmes des parties communes générales, ci	21
<u>Lot numéro 129 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un emplacement de voiture numéro 141, Et les vingt et un/cent millièmes des parties communes générales, ci	21
<u>Lot numéro 130 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un emplacement de voiture numéro 140, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 131 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un emplacement de voiture numéro 139, Et les cinquante/cent millièmes des par- ties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 132 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un emplacement de voiture numéro 138, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
à reporter	5.886

report	5.886
<u>Lot numéro 133 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un emplacement de voiture numéro 137, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 134 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un emplacement de voiture numéro 136, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 135 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un emplacement de voiture numéro 135, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 136 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 42, Et les sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	7
<u>Lot numéro 137 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 43, Et les sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	7
<u>Lot numéro 138 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 44, Et les huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	8
à reporter	6.074

report.....	6.074
Lot numéro 139 - Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 45, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
Lot numéro 140 - Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 41, Et les quinze/cent millièmes des parties communes générales, ci	15
Lot numéro 141 - Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 40, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
Lot numéro 142 - Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 39, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
Lot numéro 143 - Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 38, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
Lot numéro 144 - Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 46, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
à reporter	6.147

report	6.147
<u>Lot numéro 145 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 47, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 146 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 37, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 147 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 6, Et les dix sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	17
<u>Lot numéro 148 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 5, Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	13
<u>Lot numéro 149 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 7, Et les seize/cent millièmes des parties communes générales, ci	16
<u>Lot numéro 150 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 8, Et les seize/cent millièmes des parties communes générales, ci	16
à reporter	6.231

report.....	6.231
<u>Lot numéro 151 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 161, Et les vingt trois/cent millièmes des parties communes générales, ci	23
<u>Lot numéro 152 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, un studio numéro 15, comprenant : - Cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les quatre cent quarante et un/cent millièmes des parties communes générales, ci ..	441
<u>Lot numéro 153 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, un studio numéro 16, comprenant : - Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placard, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les cinq cent vingt cinq/cent millièmes des parties communes générales, ci	525
<u>Lot numéro 154 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, un studio numéro 17, comprenant : - Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, rangement, placard, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les cinq cent quarante six/cent millièmes des parties communes générales, ci	546
<u>Lot numéro 155 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, un studio numéro 18, comprenant :	
à reporter	7.766

- 88 -

report	7.766
- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les quatre cent quarante et un/cent millièmes des parties communes générales, ci ..	441
<u>Lot numéro 156 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, un studio numéro 19, comprenant : - Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les quatre cent quarante et un/cent millièmes des parties communes générales, ci ..	441
<u>Lot numéro 157 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, un studio numéro 20, comprenant : - Cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les quatre cent quarante et un/cent millièmes des parties communes générales, ci ..	441
<u>Lot numéro 158 -</u> Au deuxième étage, escalier 1, un studio numéro 21, comprenant : - Entrée, cuisine, salle de bains, water-closet, dégagement, placards rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les quatre cent quatre vingt onze/cent millièmes des parties communes générales, ci ..	491
<u>Lot numéro 159 -</u> Au deuxième étage, escalier 2, un studio numéro 22, comprenant : - Cuisine, salle de bains water-closet, à reporter	9.580

report	9.580
alcôve, dégagement, placard, une salle de séjour, une terrasse, un jardinet, avec accès privatif en commun avec le lot 160. Et les quatre cent quarante neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci.	449
<u>Lot numéro 160 -</u>	
Au deuxième étage, escalier 2, un studio numéro 23, comprenant :	
- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placards, une salle de séjour, une terrasse, avec accès privatif en commun avec le lot 159.	
Et les quatre cent quarante et un/cent millièmes des parties communes générales, ci..	441
<u>Lot numéro 161 -</u>	
Au deuxième étage, escalier 2, un studio numéro 24, comprenant :	
- Entrée, cuisine, salle de bains, water-closet, placard, une salle de séjour, un jardinet,	
Et les quatre cent quarante et un/cent millièmes des parties communes générales, ci.	441
<u>Lot numéro 162 -</u>	
Au troisième étage, escalier 1,	
- Un local de rangement numéro 51,	
Et les dix sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	17
<u>Lot numéro 163 -</u>	
Au troisième étage, escalier 1,	
- Un local de rangement numéro 50,	
Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	13
<u>Lot numéro 164 -</u>	
Au troisième étage, escalier 1,	
à reporter	10.941

report	10.941
- Un local de rangement numéro 49, Et les neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	9
<u>Lot numéro 165 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 48, Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	13
<u>Lot numéro 166 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 52, Et les vingt/cent millièmes des parties communes générales, ci	20
<u>Lot numéro 167 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 53, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 168 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 54, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 169 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 55, Et les dix/cent millièmes des parties communes générales, ci	10
<u>Lot numéro 170 -</u> Au troisième étage, escalier 1, à reporter	11.015

report.....	11.015
- Un local de rangement numéro 56, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 171 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 57, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 172 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 58, Et les vingt/cent millièmes des parties communes générales, ci	20
<u>Lot numéro 173 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 59, Et les vingt et un/cent millièmes des parties communes générales, ci	21
<u>Lot numéro 174 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 162, Et les quinze/cent millièmes des parties communes générales, ci	15
<u>Lot numéro 175 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 163, Et les seize/cent millièmes des parties communes générales, ci	16
à reporter	11.110

report.....	11.110
<u>Lot numéro 176 -</u> Au troisième étage, escalier 1, - Un local de rangement numéro 164, Et les vingt trois/cent millièmes des parties communes générales, ci	23
<u>Lot numéro 177 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 60, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 178 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 61, Et les dix huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	18
<u>Lot numéro 179 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 62, Et les dix huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	18
<u>Lot numéro 180 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 63, Et les huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	8
<u>Lot numéro 181 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 64, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
à reporter	11.200

report	11.200
<u>Lot numéro 182 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 65, Et les vingt trois/cent millièmes des parties communes générales, ci	23
<u>Lot numéro 183 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 66, Et les dix/cent millièmes des parties communes générales, ci	10
<u>Lot numéro 184 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 67, Et les dix/cent millièmes des parties communes générales, ci	10
<u>Lot numéro 185. -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 68, Et les quinze/cent millièmes des par- ties communes générales, ci	15
<u>Lot numéro 186 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 69, Et les quinze/cent millièmes des parties communes générales, ci	15
<u>Lot numéro 187 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 70, Et les dix huit/cent millièmes des par- ties communes générales, ci	18
à reporter	11.291

report	11.291
<u>Lot numéro 188 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 71, Et les vingt trois/cent millièmes des parties communes, ci	23
<u>Lot numéro 189 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 72, Et les seize/cent millièmes des parties communes, ci	16
<u>Lot numéro 190 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 73, Et les vingt trois/cent millièmes des parties communes, ci	23
<u>Lot numéro 191 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 74, Et les dix sept/cent millièmes des par- ties communes, ci	17
<u>Lot numéro 192 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 165, Et les huit/cent millièmes des parties communes, ci	8
<u>Lot numéro 193 -</u> Au troisième étage, escalier 2, - Un local de rangement numéro 166, Et les huit/cent millièmes des parties communes, ci	8
à reporter	11.386

- 62 -

report 11.386

Lot numéro 194 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 4, comprenant :

- Entrée, kitchenette, salle de bains water-closet, placard, une salle de séjour, une terrasse.

Et les deux cent trente et un/cent millièmes des parties communes générales, ci 231

Lot numéro 195 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 25, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placard, alcôve, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les cinq cent vingt cinq/cent millièmes des parties communes générales, ci 525

Lot numéro 196 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 26, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les cinq cent vingt/cent millièmes des parties communes générales, ci 520

Lot numéro 197 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 27, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placard, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière.

Et les trois cent soixante dix huit/cent millièmes des parties communes générales, ci ... 378

à reporter 13.040

- 63 -

report 13.040

Lot numéro 198 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 28, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les trois cent quatre vingt dix neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci 399

Lot numéro 199 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 29, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent quatre vingt sept/cent millièmes des parties communes générales, ci .. 487

Lot numéro 200 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 30, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placards, alcôve, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent quatre vingt quinze/cent millièmes des parties communes générales, ci 495

Lot numéro 201 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 31, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, rangement, alcôve, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent quatre vingt sept/cent millièmes des parties communes générales, ci .. 487

à reporter 14.908

report 14.908

Lot numéro 202 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 32, comprenant :

- Cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent quatre vingt sept/cent millièmes des parties communes générales, ci .. 487

Lot numéro 203 -

Au troisième étage, escalier 1, un studio numéro 3, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, placard, alcôve, une salle de séjour, une terrasse.

Et les deux cent quatre vingt quatorze/cent millièmes des parties communes générales, ci 294

Lot numéro 204 -

Au troisième étage, escalier 2, un studio numéro 33, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, placards, dégagement, alcôve, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent soixante deux/cent millièmes des parties communes générales, ci .. 462

Lot numéro 205 -

Au troisième étage, escalier 2, un studio numéro 34, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, placards, dégagement, rangement, alcôve, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les cinq cent soixante et onze/cent millièmes des parties communes générales, ci .. 571

à reporter 16.722

report 18.722

Lot numéro 206 -

Au troisième étage, escalier 2, un studio numéro 35, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, placard, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent quatre vingt trois/cent millièmes des parties communes générales, ci 433

Lot numéro 207 -

Au troisième étage, escalier 2, un studio numéro 1, comprenant :

- Entrée, kitchenette, salle d'eau, une salle de séjour,

Et les deux cent un/cent millièmes des parties communes générales, ci 201

Lot numéro 208 -

Au troisième étage, escalier 2, un studio numéro 2, comprenant :

- Entrée, kitchenette, salle d'eau, une salle de séjour,

Et les deux cent dix/cent millièmes des parties communes générales, ci 210

Lot numéro 209 -

Au quatrième étage, escalier 1, un appartement de deux pièces, numéro 36, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placards, une salle de séjour, une chambre, une terrasse avec jardinière,

Et les six cent quarante trois/cent millièmes des parties communes générales, ci 643

Lot numéro 210 -

Au quatrième étage, escalier 1, un studio numéro 37, comprenant :

à reporter 18.259

report	18.259
- Cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière, Et les cinq cent vingt cinq/cent millièmes des parties communes générales, ci	525
<u>Lot numéro 211 -</u> Au quatrième étage, escalier 1, un studio numéro 38, comprenant : - Une salle de séjour, salle de bains water-closet, placards. Et les cent quatre vingt neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	189
<u>Lot numéro 212 -</u> Au quatrième étage, escalier 2, un appartement de deux pièces numéro 39, comprenant : - Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, rangement, une salle de séjour, une chambre, une terrasse avec jardinière, Et les six cent quatorze/cent millièmes des parties communes générales, ci	614
<u>Lot numéro 213 -</u> Au quatrième étage, escalier 2, un appartement de deux pièces numéro 40, comprenant : - Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, placard, une salle de séjour, une chambre, une terrasse avec jardinière, Et les six cent cinq/cent millièmes des parties communes générales, ci	605
<u>Lot numéro 214 -</u> Au quatrième étage, escalier 2, un appartement de trois pièces numéro 41, comprenant : - Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, placard, rangement-cuisine, une salle de séjour, deux chambres, une terrasse avec jardinière,	
à reporter	20.192

report 20.192

Et les sept cent cinquante sept/cent millièmes des parties communes générales, ci 757

Lot numéro 215 -

Au quatrième étage, escalier 2, un studio numéro 42, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, alcôve, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent soixante quatorze/cent millièmes des parties communes générales, ci ... 474

Lot numéro 216 -

Au quatrième étage, escalier 2, un studio numéro 43, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, placards, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent soixante deux/cent millièmes des parties communes générales, ci .. 462

Lot numéro 217 -

Au quatrième étage, escalier 2, un studio numéro 44, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les cinq cent soixante sept/cent millièmes des parties communes générales, ci 567

Lot numéro 218 -

Au quatrième étage, escalier 2, un studio numéro 45, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placards, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent trente deux/cent millièmes des parties communes générales, ci 432

à reporter 22.884

report 22.884

Lot numéro 219 -

Au quatrième étage, escalier 1, un studio numéro 46, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placards, rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent quarante et un/cent millièmes des parties communes générales, ci . 441

Lot numéro 220 -

Au quatrième étage, escalier 1, une chambre individuelle numéro 47, comprenant :

- Entrée, une salle de séjour, salle de bains water-closet, placard.

Et les deux cent un/cent millièmes des parties communes générales, ci 201

Lot numéro 221 -

Au quatrième étage, escalier 1,

- Un local de rangement numéro 167,

Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci 11

Lot numéro 222 -

Au cinquième étage, escalier 1,

- Un local de rangement numéro 169,

Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci 11

Lot numéro 223 -

Au cinquième étage, escalier 2,

- Un local de rangement numéro 170,

Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci 13

à reporter 23.561

report	23.561
<u>Lot numéro 224 -</u>	
Au cinquième étage, escalier 1, un appartement numéro 48, de deux pièces comprenant :	
- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placards, une salle de séjour, une chambre, une terrasse avec jardinière,	
Et les six cent soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	
	673
<u>Lot numéro 225 -</u>	
Au cinquième étage, escalier 1, un studio numéro 49, comprenant :	
- Une salle de séjour, salle de bains water-closet, placards.	
Et les cent quatre vingt neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	
	189
<u>Lot numéro 226 -</u>	
Au cinquième étage, escalier 2, un studio numéro 50, comprenant :	
- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, placard, rangement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,	
Et les cinq cent vingt cinq/cent millièmes des parties communes générales, ci	
	525
<u>Lot numéro 227 -</u>	
Au cinquième étage, escalier 2, un studio numéro 51, comprenant :	
- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, placard, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,	
Et les trois cent soixante neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	
	369
<u>Lot numéro 228 -</u>	
Au cinquième étage, escalier 2, un appartement de trois pièces numéro 52, comprenant :	
à reporter	
	25.317

report 25.317

- Entrée, cuisine, salles de bains water-closet, rangement, une salle de séjour, trois chambres, deux terrasses avec jardinière,

Et les huit cent quatre vingt onze/cent millièmes des parties communes générales, ci .. 891

Lot numéro 229 -

Au cinquième étage, escalier 2, un studio numéro 53, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, alcôve, dégagement, placard, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les cinq cent quatre vingt seize/cent millièmes des parties communes générales, ci ... 596

Lot numéro 230 -

Au cinquième étage, escalier 1, un studio numéro 54, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placard, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les trois cent soixante et un/cent millièmes des parties communes générales, ci ... 361

Lot numéro 231 -

Au cinquième étage, escalier 1, un studio numéro 55, comprenant :

- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,

Et les quatre cent soixante deux/cent millièmes des parties communes générales, ci .. 462

Lot numéro 232 -

Au sixième étage, escalier 1, un appartement de deux pièces numéro 56, comprenant :

- Entrée, cuisine, salles de bains water-closet, une salle de séjour, une chambre, une terrasse avec jardinière,

à reporter 27.627

report	27.627
Et les quatre cent quatre vingt huit/cent millièmes des parties communes générales, ci ..	488
<u>Lot numéro 233 -</u>	
Au sixième étage, escalier 1, une chambre individuelle numéro 57, comprenant :	
- Salle de séjour, salles de bains water-closet,	
Et les cent quatre vingt neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	189
<u>Lot numéro 234 -</u>	
Au sixième étage, escalier 1, un appartement de trois pièces numéro 58, comprenant :	
- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, une salle de séjour, trois chambres, une terrasse avec jardinière,	
Et les neuf cent quatre/cent millièmes des parties communes générales, ci	904
<u>Lot numéro 235 -</u>	
Au sixième étage, escalier 1, un studio numéro 59, comprenant :	
- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, placard, une salle de séjour, une terrasse avec jardinière,	
Et les cinq cent soixante quinze/cent millièmes des parties communes générales, ci ..	575
<u>Lot numéro 236 -</u>	
Au sixième étage, escalier 1, un appartement de deux pièces numéro 60, comprenant :	
- Entrée, cuisine, salle de bains water-closet, dégagement, une salle de séjour, une chambre, une terrasse avec jardinière,	
Et les sept cent vingt trois/cent millièmes des parties communes générales, ci	723
à reporter	30.506

report 30.506

BATIMENT B

Lot numéro 237 -

Au troisième sous-sol :

- Un emplacement de voiture numéro 7,

Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci

58

Lot numéro 238 -

Au troisième sous-sol :

- Un emplacement de voiture numéro 8,

Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci

58

Lot numéro 239 -

Au troisième sous-sol :

- Un emplacement de voiture numéro 9,

Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci

58

Lot numéro 240 -

Au troisième sous-sol :

- Un emplacement de voiture numéro 10,

Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci

58

Lot numéro 241 -

Au troisième sous-sol :

- Un emplacement de voiture numéro 11,

Et les soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci

73

Lot numéro 242 -

Au troisième sous-sol :

- Un emplacement de voiture numéro 12,

à reporter 30.811

report	30.811
Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 243 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 13, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 244 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 14, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 245 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 15, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 246 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 16, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 247 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 49, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 248 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 48,	
à reporter	31.119

report	31.119
Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 249 -</u> Au troisième sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 47, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 250 -</u> Au troisième sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 46, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 251 -</u> Au troisième sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 45, Et les soixante sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	67
<u>Lot numéro 252 -</u> Au troisième sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 44, Et les soixante sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	67
<u>Lot numéro 253 -</u> Au troisième sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 43, Et les soixante sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	67
<u>Lot numéro 254 -</u> Au troisième sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 42, à reporter	31.494

report	31.494
Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 255 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 41, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 256 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 75, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 257 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 76, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 258 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 77, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 259 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 78, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 260 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 79,	
à reporter	31.658

report	31.658
Et les dix/cent millièmes des parties communes générales, ci	10
<u>Lot numéro 261 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 80,	
Et les dix/cent millièmes des parties communes générales, ci	10
<u>Lot numéro 262 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 81,	
Et les neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	9
<u>Lot numéro 263 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 82,	
Et les sept/cent millièmes des parties communes générales, ci	7
<u>Lot numéro 264 -</u>	
Au troisième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 83,	
Et les dix/cent millièmes des parties communes générales, ci	10
<u>Lot numéro 265 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 119,	
Et les quarante deux/cent millièmes des parties communes générales, ci	42
<u>Lot numéro 266 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 118,	
à reporter	31.746

report	31.746
Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 267 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 117, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 268 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 116, Et les quarante deux/cent millièmes des parties communes générales, ci	42
<u>Lot numéro 269 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 69, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 270 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 70, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 271 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 71, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 272 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 72,	
à reporter	32.062

report	32.062
Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 273 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 73,	
Et les soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	73
<u>Lot numéro 274 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 74,	
Et les soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	73
<u>Lot numéro 275 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 75,	
Et les soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	73
<u>Lot numéro 276 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 76,	
Et les soixante trois/cent millièmes des parties communes générales, ci	63
<u>Lot numéro 277 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 77,	
Et les soixante trois/cent millièmes des parties communes générales, ci	63
<u>Lot numéro 278 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 124,	
à reporter	32.465

report	32.465
Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 279 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 123, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 280 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 122, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 281 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 121, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 282 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 120, Et les soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	73
<u>Lot numéro 283 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 84, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 284 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 85,	
à reporter	32.782

report	32.782
Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 285 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 86,	
Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 286 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 87,	
Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 287 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 88,	
Et les vingt et un/cent millièmes des parties communes générales, ci	21
<u>Lot numéro 288 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 89,	
Et les quatorze/cent millièmes des parties communes générales, ci	14
<u>Lot numéro 289 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 90,	
Et les vingt trois/cent millièmes des parties communes générales, ci	23
<u>Lot numéro 290 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 91,	
à reporter	32.876.

report	32.876
Et les dix/cent millièmes des parties communes générales, ci	10
<u>Lot numéro 291 -</u>	
Au deuxième sous-sol :	
- Un local de rangement numéro 92, Et les neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	9
<u>Lot numéro 292 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 155, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 293 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 154, Et les quarante deux/cent millièmes des parties communes générales, ci	42
<u>Lot numéro 294 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 153, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 295 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 152, Et les cinquante/cent millièmes des parties communes générales, ci	50
<u>Lot numéro 296 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 151, à reporter	33.087

report	33.087
. Et les quarante deux/cent millièmes des parties communes générales, ci	42
<u>Lot numéro 297 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de moto numéro 9,	
Et les huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	8
<u>Lot numéro 298 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 150,	
Et les quarante deux/cent millièmes des parties communes générales, ci	42
<u>Lot numéro 299 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 127,	
Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 300 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 128,	
Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 301 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 129,	
Et les soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	73
<u>Lot numéro 302 -</u>	
Au premier sous-sol :	
- Un emplacement de voiture numéro 130,	
Et les soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	73
à reporter	33.441

report	33.441
<u>Lot numéro 303 -</u> Au premier sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 131, Et les soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	73
<u>Lot numéro 304 -</u> Au premier sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 132, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 305 -</u> Au premier sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 133, Et les soixante trois/cent millièmes des parties communes générales, ci	63
<u>Lot numéro 306 -</u> Au premier sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 160, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 307 -</u> Au premier sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 159, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
<u>Lot numéro 308 -</u> Au premier sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 158, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	58
à reporter	33.809

report	33.809
<i>Lot numéro 309 -</i> Au premier sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 157, Et les cinquante huit/cent millièmes des parties communes générales; ci	58
<i>Lot numéro 310 -</i> Au premier sous-sol : - Un emplacement de voiture numéro 156, Et les soixante treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	73
<i>Lot numéro 311 -</i> Au premier sous-sol : - Un local de rangement numéro 93, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<i>Lot numéro 312 -</i> Au premier sous-sol : - Un local de rangement numéro 94, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<i>Lot numéro 313 -</i> Au premier sous-sol : - Un local de rangement numéro 95, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<i>Lot numéro 314 -</i> Au premier sous-sol : - Un local de rangement numéro 96, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
à reporter	33.988

report	33.988
<u>Lot numéro 315 -</u> Au premier sous-sol : - Un local de rangement numéro 97, Et les vingt et un/cent millièmes des parties communes générales, ci	21
<u>Lot numéro 316 -</u> Au premier sous-sol : - Un local de rangement numéro 98, Et les vingt et un/cent millièmes des parties communes générales, ci	21
<u>Lot numéro 317 -</u> Au premier sous-sol : - Un local de rangement numéro 99, Et les dix/cent millièmes des parties communes générales, ci	10
<u>Lot numéro 318 -</u> Au premier sous-sol : - Un local de rangement numéro 100, Et les neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	9
<u>Lot numéro 319 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 101, Et les neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	9
<u>Lot numéro 320 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 102, Et les neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	9
à reporter	34.067

report	34.067
<u>Lot numéro 321 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 103, Et les dix/cent millièmes des parties communes générales, ci	10
<u>Lot numéro 322 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 104, Et les huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	8
<u>Lot numéro 323 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 105, Et les huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	8
<u>Lot numéro 324 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 106, Et les huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	8
<u>Lot numéro 325 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 107, Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	13
<u>Lot numéro 326 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 108, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
à reporter	34.126

report	34.126
<u>Lot numéro 327 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 109, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 328 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 110, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 329 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 111, Et les quatorze/cent millièmes des parties communes générales, ci	14
<u>Lot numéro 330 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 112, Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	13
<u>Lot numéro 331 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 113, Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	13
<u>Lot numéro 332 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 114, Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	13
à reporter	34.201

report.....	34.201
<u>Lot numéro 333 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 115, Et les quatorze/cent millièmes des parties communes générales, ci	14
<u>Lot numéro 334 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 116, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 335 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 117, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 336 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 118, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 337 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 119, Et les huit/cent millièmes des parties communes générales, ci	8
<u>Lot numéro 338 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 120, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
à reporter	34.268

report..... 34.268

<u>Lot numéro 339 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 121, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 340 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 122, Et les douze/cent millièmes des parties communes générales, ci	12
<u>Lot numéro 341 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 123, Et les quatorze/cent millièmes des par- ties communes générales, ci	14
<u>Lot numéro 342 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 124, Et les vingt deux/cent millièmes des parties communes générales, ci	22
<u>Lot numéro 343 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 125, Et les seize/cent millièmes des parties communes générales, ci	16
<u>Lot numéro 344 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 126, Et les dix neuf/cent millièmes des par- ties communes générales, ci	19
à reporter	34.362

report.....	34.362
<u>Lot numéro 345 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 127, Et les onze/cent millièmes des parties communes générales, ci	11
<u>Lot numéro 346 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 128, Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	13
<u>Lot numéro 347 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 129, Et les neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	9
<u>Lot numéro 348 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 130, Et les neuf/cent millièmes des parties communes générales, ci	9
<u>Lot numéro 349 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 131, Et les quatorze/cent millièmes des par- ties communes générales, ci	14
<u>Lot numéro 350 -</u> Au rez-de-chaussée, escalier unique : - Un local de rangement numéro 132, Et les treize/cent millièmes des parties communes générales, ci	13
à reporter	34.431